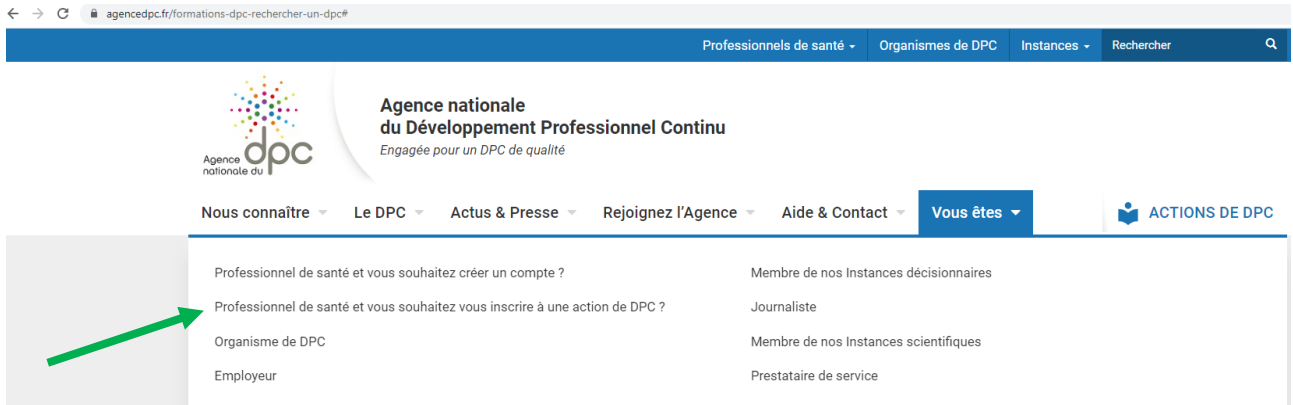


- Si vous n'avez pas de compte, inscrivez-vous sur le site de l'ANDPC : <https://www.agencedpc.fr/>
 Voir le document « 2023_Créer un compte ANDPC »
- Vous avez un compte : Connectez-vous sur le site de l'ANDPC : <https://www.agencedpc.fr/>



- Rechercher une action DPC :



- Noter le numéro de l'organisme ODPF-SFCTCV : « 3658 »



- Vous pouvez ensuite visualiser les actions proposées en cliquant sur « voir action de DPC ».

- Pour vous inscrire, il faut aller sur votre compte

Inscription

Sélectionner l'action souhaitée et la session (attention les dates sont non modifiables)



Confirmation inscription ANDPC

Réception d'un email sous 7 j maximum confirmant votre inscription.



Prise de contact ODPC-CTCV

A réception de votre inscription à l'ANDPC, nous vous contacterons pour les modalités du suivi de la formation par email.



Réalisation de la formation



Validation de l'action par le bureau de l'ODPC-CTCV



Envoi de votre attestation



Prise en charge financière ANDPC